



Étude sur les communications dans les deux langues officielles entre les bureaux régionaux du Québec, l'administration centrale et les organismes centraux

**Préparée par le
Groupe de consultation statistique
Statistique Canada**

juillet 2001



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. Objectif de l'étude.....	3
2. Méthodologie.....	3
3. Structure du questionnaire.....	4
4. Profil linguistique des répondants.....	5
5. Qualité des données.....	5
6. Communications avec l'administration centrale du ministère Les résultats des questions 6 à 15.....	8
7. Communications avec les administrations centrales des organismes centraux Les résultats des questions 16 à 25.....	9
8. Conclusion.....	10
9. Tableaux.....	11
10. Annexe I – Questionnaire de l'étude.....	80

1. Objectif de l'étude

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a engagé Statistique Canada pour mener une étude auprès des fonctionnaires fédéraux dans les régions bilingues du Québec sur l'utilisation des langues officielles dans le milieu de travail.

Le but principal de cette étude spéciale était de recueillir des renseignements afin d'évaluer les possibilités pour les fonctionnaires fédéraux de travailler dans la langue officielle de leur choix lorsqu'ils communiquent avec l'administration centrale de leur ministère et avec l'administration centrale des organismes centraux. Un second objectif visait à recueillir des commentaires et des suggestions dans le but d'améliorer l'utilisation des deux langues officielles dans le milieu de travail.

Les données furent recueillies entre novembre 1999 et janvier 2000. L'échantillon de l'étude, qui a été prélevé par le Secrétariat du Conseil du Trésor et révisé par Statistique Canada, était composé d'un recensement de 787 anglophones et d'un échantillon de 1,346 francophones.

2. Méthodologie

La population de l'étude est constituée des fonctionnaires fédéraux anglophones et francophones qui travaillent dans les régions bilingues du Québec. Étant donné leur nombre restreint, un recensement de tous les fonctionnaires fédéraux anglophones a été effectué. Le questionnaire a été envoyé aux anglophones dont l'adresse était connue : il s'agit de 787 anglophones sur un total de 928 individus qui travaillent dans les régions bilingues du Québec. Un échantillon de 1,346 francophones sur une population totale de 11,520 employés francophones a également été sélectionné à partir des fichiers administratifs du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a fourni à Statistique Canada la liste des adresses des 2,133 employés sélectionnés.

Le premier envoi de questionnaires a eu lieu le 10 novembre 1999. Dans le but d'effectuer un suivi auprès des non-répondants, une deuxième trousse comprenant une lettre et un questionnaire a été envoyée le 6 décembre 1999 à l'ensemble des employés sélectionnés. Dans la lettre d'accompagnement, nous demandions aux personnes qui n'avaient pas répondu de remplir le questionnaire et de le retourner. Une troisième et dernière trousse a été postée le 28 janvier 2000.

Les caractéristiques à l'étude des anglophones peuvent être différentes de celles des francophones. Pour cette raison, les résultats pour les anglophones et les francophones sont présentés séparément. Plus précisément les résultats pour chacune des questions de l'étude sont présentés, pour chacun des groupes linguistiques, en pourcentages, en fonction du nombre total de réponses à une question donnée.

Les résultats pour les anglophones et les francophones ne peuvent pas être combinés directement et toute tentative d'extrapoler les résultats de l'étude pour représenter les populations anglophone or francophone doit être utilisée prudemment comme expliqué à la section 5 sur la qualité des données.

Les résultats sont présentés selon la « première langue officielle » des fonctionnaires. L'expression « **répondants anglophones** » désigne les répondants dont l'anglais était la première langue officielle selon les fichiers administratifs du Secrétariat du Conseil du Trésor qui a été utilisé lors de la sélection de l'échantillon. De même, l'expression « **répondants francophones** » désigne les répondants dont le français était la première langue officielle selon les fichiers du Secrétariat du Conseil du Trésor. Ces concepts coïncident étroitement avec les réponses à la question 2 : « Ma première langue officielle est : »

Soulignons que toutes les totalisations renferment la catégorie « **aucune mention** ». Cette catégorie signifie que le répondant n'a pas répondu à la question. Ajoutons que la colonne « **n** » indique le nombre de réponses pour la catégorie de la question. Pour certaines questions, une seule réponse était permise alors que pour d'autres questions, les réponses multiples, c'est-à-dire plus d'une réponse, étaient autorisées.

3. Structure du questionnaire

Le questionnaire compte trois sections principales :

A) Données et fonctions des employés

Cette section du questionnaire, comprenant les questions 1 à 5, présente le profil linguistique des fonctionnaires fédéraux dans les régions bilingues du Québec.

B) Les communications avec l'administration centrale du ministère

Cette section permet de déterminer la fréquence des communications entre le répondant et l'administration centrale de son ministère.

Différents moyens de communication ont été définis et le répondant fournit des précisions sur son expérience selon ces moyens de communication. Mentionnons les moyens de communication suivants :

- appel téléphonique de l'administration centrale du ministère,
- appel téléphonique à l'administration centrale du ministère,

- courriel de l'administration centrale du ministère,
- télécopies de l'administration centrale du ministère,
- ébauches de documents de l'administration centrale du ministère,
- participation à des réunions officielles au bureau régional avec des représentants de l'administration centrale du ministère,
- participation à des réunions informelles au bureau régional avec des représentants de l'administration centrale du ministère,
- participation à des réunions officielles à l'administration centrale du ministère,
- participation à des réunions informelles à l'administration centrale du ministère.

Lorsque le répondant exprime un certain mécontentement, il est invité à expliquer la raison de son insatisfaction.

C) Communications avec l'administration centrale des organismes centraux

Cette section permet de déterminer la fréquence des communications entre le répondant et l'administration centrale des organismes centraux. Cinq organismes centraux sont définis : le Secrétariat du Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, Statistique Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux et Justice Canada.

4. Profil linguistique des répondants (questions 2 à 6)

- Le questionnaire a été envoyé à 28 institutions fédérales situées dans les régions bilingues du Québec. Des employés de chacune de ces institutions ont répondu au questionnaire.
- Des 2 133 employés qui ont reçu le questionnaire, 66 % y ont répondu.
- Environ trois quarts (73,8 %) des répondants francophones occupent des postes bilingues, alors que le pourcentage correspondant est de 91 % dans le cas des répondants anglophones.
- Parmi les répondants francophones, 71,2 % ont affirmé parler leur seconde langue officielle couramment ou passablement bien au travail. Cela représente 720 personnes. Pour ce qui est des répondants anglophones, la proportion est de 95,1 %, i.e. 387 personnes.

5. Qualité des données

Le nombre de questionnaires utilisables qui a été retourné par institution figure au tableau 101 ci-dessous (question 1).

Tableau 101 : Q1 - Institutions fédérales

Q1 : Nombre par institution fédérale	Nombre de réponses	POURCENTAGE
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	28	2,0 %
Pêches et Océans Canada	27	1,9 %
Défense nationale	53	3,8 %
Environnement Canada	34	2,4 %
Industrie Canada	40	2,8 %
Anciens combattants Canada	114	8,1 %
Développement économique pour les régions du Québec	8	0,6 %
Citoyenneté et Immigration Canada	43	3,1 %
Conseil pour les immigrants et les réfugiés	27	1,9 %
Justice Canada	28	2,0 %
Transports Canada	26	1,9 %
Revenu Canada	381	27,1 %
Santé Canada	15	1,1 %
Patrimoine canadien	14	1,0 %
Service correctionnel du Canada	93	6,6 %
Bureau des passeports	10	0,7 %
Commission de la fonction publique du Canada	16	1,1 %
Gendarmerie royale du Canada	6	0,4 %
Développement des ressources humaines Canada	252	17,9 %
Ressources naturelles Canada	17	1,2 %
Statistique Canada	27	1,9 %
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	54	3,9 %
Autres institutions	44	3,1 %
AUCUNE MENTION	47	3,4 %
TOTAL	1 404	100,0 %

NOTA :

- 1) **AUTRES INSTITUTIONS** : quand moins de cinq employés ont répondu au questionnaire.
- 2) **AUCUNE MENTION** : quand le répondant a omis de mentionner l'institution.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les répondants.

Tableau 102 — Réponses selon la première langue officielle

	Anglophones	Francophones	Aucune mention	Total
Nombre de réponses	387	1 011	6	1 404
Pourcentage	27,6 %	72,0 %	0,4 %	100,0 %

Soulignons que Postes Canada a retourné certaines enveloppes avec la mention *Renvoi à l'expéditeur* pour de multiples raisons : déménagé, ne figure pas sur la liste du ministère, impossible de repérer l'adresse ou enveloppe retournée avec la mention *Renvoi à l'expéditeur*. Ajoutons que certains questionnaires retournés dans l'enveloppe destinée à cette fin étaient vierges. Les questionnaires n'étant pas identifiés (pour des raisons de confidentialité), il était impossible d'envoyer la trousse uniquement aux personnes n'ayant pas répondu. Ainsi il est possible que certains individus aient répondu plus d'une fois même si la lettre d'accompagnement invitait seulement ceux n'ayant pas encore répondu à remplir le questionnaire et à retourner leur questionnaire.

La non-réponse à l'enquête restreint quelque peu l'utilisation des résultats étant donnée que les caractéristiques des non-répondants peuvent être différentes de celles des répondants. Ainsi, l'interprétation des résultats doit être faite avec prudence (i.e. extrapolation des résultats à l'ensemble de population à l'étude) particulièrement pour la population des anglophones pour laquelle le taux de non-réponse était très élevé. En particulier, les résultats avec des petits pourcentages devraient être utilisés avec circonspection. En général, les résultats de l'enquête devraient servir à identifier certaines questions ou préoccupations relativement aux langues officielles.

Comme mentionné à la section 2 sur le méthodologie, les résultats pour les anglophones et les francophones n'ont pas été combinés. Par ailleurs, la combinaison des deux groupes linguistiques nécessiterait l'utilisation de données pondérées pour être effectuée de manière adéquate. Par exemple, la population d'anglophones de l'étude était composée de 787 individus sélectionnés à partir d'un recensement. Par conséquent, chaque individu sélectionné dans l'étude représente lui-même et a donc un poids égal à 1. Par ailleurs, la population de francophones de l'étude était composée de 11,520 individus à partir de laquelle un échantillon de 1,346 individus a été sélectionné. Ainsi, chaque individu sélectionné dans l'étude représente environ 9 individus de la population à l'étude et a donc un poids égal à 9. Dans cette situation, les poids doivent être utilisés pour combiner les résultats des anglophones et des francophones. Cependant, cette approche n'est pas recommandée étant donné l'importante différence entre les taux de réponses de 2 groupes linguistiques.

Le nombre de répondants et la population totale selon la langue figurent dans le tableau suivant.

Tableau 103 — Nombre de répondants et population totale selon la première langue officielle

	Anglophones	Francophones	Aucune mention	Total
Répondants	387	1 011	6	1 404
Population totale	787	11 520		12 375

En examinant les résultats présentés dans ce rapport, il est important d'observer le nombre de répondants de même que le pourcentage de répondants. Pour les deux premières sections du rapport : **A) Données et fonctions des employés** et **B) Communications avec l'administration centrale du ministère**, le nombre de répondants est relativement important. Pour la troisième section, **C) Communications avec l'administration centrale des organismes centraux**, le nombre de répondants est relativement faible et, par conséquent, les résultats sont moins fiables.

6. Communications avec l'administration centrale du ministère

Les résultats des questions 6 à 15

- Les répondants devaient donner de l'information sur la façon dont leurs communications se déroulent avec l'administration centrale selon ces moyens: appels téléphoniques, courriels, télécopies, ébauches de documents à commenter et participation à des réunions.
- 23 % des répondants anglophones, (88 des 387 répondants anglophones) et 31 % des répondants francophones (312 des 1011 répondants francophones) ont affirmé communiquer fréquemment avec leur administration centrale. Les autres communiquent avec leur administration centrale à l'occasion, rarement ou jamais.
- 52 % des répondants anglophones et 47 % des répondants francophones ont affirmé communiquer toujours ou souvent dans la langue officielle de leur choix quand ils reçoivent des appels téléphoniques de l'administration centrale. Les autres communiquent parfois, rarement ou jamais dans la langue officielle de leur choix ou estiment que la question n'est pas pertinente.

- Les raisons pour lesquelles les personnes qui reçoivent des appels téléphoniques de leur administration centrale ne communiquent pas en général dans la langue officielle de leur choix sont résumées à partir d'une liste d'énoncés. « Mon interlocuteur ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix », est pertinente dans le cas de 16 % des répondants anglophones et de 31 % des répondants francophones. Une majorité de répondants anglophones (57 %) et de répondants francophones (52 %) choisissent de ne pas communiquer dans la langue officielle de leur choix pour l'une des raisons suivantes: « j'ai décidé de parler dans la langue officielle de la personne qui m'appelle », « je parle dans la langue officielle de mon choix et la personne qui m'appelle me parle dans l'autre langue officielle », « la personne qui m'appelle peut parler la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle », « la personne qui m'appelle me demande si je veux communiquer avec quelqu'un qui parle la langue officielle de mon choix, mais je décide que ce n'est pas nécessaire ».
- Quand les répondants anglophones et francophones font des appels à l'administration centrale, ils s'expriment dans la langue officielle de leur choix plus souvent que lorsque c'est l'administration centrale qui les appelle: 59 % et 54 % respectivement (comparativement à 52 % et 47 %).
- Dans le cas des messages par courrier électronique en provenance de l'administration centrale : 59 % des répondants anglophones affirment recevoir toujours ou souvent leurs messages par courrier électronique dans la langue officielle de leur choix, tout comme 69 % des répondants francophones.
- Les résultats, dans le cas des messages envoyés par télécopieur et des ébauches de documents, ressemblent à ceux observés pour les messages par courrier électronique.
- Dans le cas des réunions officielles au bureau de la répondant, les proportions d'anglophones et de francophones qui affirment s'exprimer toujours ou souvent dans la langue officielle de leur choix sont de 33 % et de 54 % respectivement.

7. Communications avec l'administration centrale des organismes centraux

Les résultats des questions 16 à 25

- Cinq organismes centraux ont été mentionnés dans le questionnaire: le Secrétariat du Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, Statistique Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux et Justice Canada.
- Le questionnaire ne précisait pas le sujet de la communication.

- Seulement 34 personnes ou 9 % des répondants anglophones ont affirmé communiquer fréquemment avec les organismes centraux. 137 personnes ou 14% des répondants francophones ont affirmé communiquer fréquemment avec les organismes centraux.
- Dans le cas des appels téléphoniques en provenance des organismes centraux, 30 % à 38 % des anglophones ont affirmé communiquer toujours ou souvent dans la langue officielle de leur choix avec chacun des organismes centraux. 45 % à 63 % des francophones ont affirmé communiquer toujours ou souvent dans la langue officielle de leur choix. L'étude ne demandait pas de précisions sur les raisons qui pourraient expliquer ces résultats.
- Dans le cas des messages par courrier électronique, 51 % à 67 % des répondants anglophones ont affirmé recevoir toujours ou souvent leurs messages par courrier électronique dans la langue officielle de leur choix. 68 % à 81 % des répondants francophones ont affirmé recevoir toujours ou souvent leurs messages par courrier électronique dans la langue officielle de leur choix.
- Dans le cas des télécopies, 42 % à 46 % des répondants anglophones ont affirmé recevoir toujours ou souvent des télécopies dans la langue officielle de leur choix. 70 % à 81 % des répondants francophones ont affirmé en recevoir toujours ou souvent.
- Dans le cas des ébauches de documents, 45 % à 56 % des répondants anglophones et 67% à 77% des répondants francophones ont affirmé recevoir toujours ou souvent des ébauches de documents dans la langue officielle de leur choix.
- Pour les cinq organismes centraux, 29 % à 42 % des anglophones qui participent à des réunions officielles à leur bureau avec des représentants du siège social des organismes centraux communiquent toujours ou souvent dans la langue officielle de leur choix. L'intervalle comparable pour les répondants francophones est de 49 % à 67 %.
- Dans le cas des réunions officielles au siège social des organismes centraux, 22 % à 49 % des répondants anglophones communiquent toujours ou souvent dans la langue officielle de leur choix. Pour les répondants francophones, 24 % à 60 % communiquent toujours ou souvent dans la langue officielle de leur choix.

8. Conclusion

Ce rapport présente un ensemble complet de tableaux de la fréquence des réponses pour chaque question. On étudie présentement les suggestions et commentaires recueillis lors de l'enquête.

9. Tableaux

Question 2 — Première langue officielle

TABLEAU 202 : Nombre des réponses à la question 2 — Première langue officielle

<i>Q2 :Première langue officielle</i>	Nombre de réponses	Pourcentage
ANGLAIS	387	27,6 %
FRANÇAIS	1 011	72,0 %
AUCUNE MENTION	6	0,4 %
Total	1 404	100,0 %

À la question 2, 27,6 % des répondants ont déclaré que leur première langue officielle était l'anglais, 72 % ont déclaré que leur première langue officielle était le français, tandis que 0,4 % n'ont pas mentionné quelle était leur première langue officielle.

Question 3 — Facilité d'élocution dans la seconde langue officielle

À la question 3, 63,3 % des répondants anglophones et 33,2 % des répondants francophones estiment parler « couramment » leur « seconde langue officielle »; 95,1 % des répondants anglophones et 71,2 % des répondants francophones ont mentionné qu'ils pouvaient parler leur « seconde langue officielle » « couramment » ou « passablement bien ».

TABLEAU 203 : Q3 — Facilité d'élocution dans la seconde langue officielle SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q3 : Facilité d'élocution dans la seconde langue officielle</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>COURAMMENT</i>	63,3 %	245	33,2 %	336
<i>PASSABLEMENT BIEN</i>	31,8 %	123	38,0 %	384
<i>DIFFICILEMENT</i>	4,1 %	16	17,6 %	178
<i>PAS DU TOUT</i>	0,3 %	1	10,4 %	105
<i>AUCUNE MENTION</i>	0,5 %	2	0,8 %	8
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 4 — Désignation linguistique du poste

Dans le tableau 204 ci-dessous, on trouve la répartition des réponses pertinentes à la désignation linguistique du poste du répondant; 91,0 % des répondants anglophones et 73,8 % des répondants francophones ont déclaré occuper un poste désigné « bilingue »; 7,5 % des répondants anglophones et 24,5 % des répondants francophones occupent des postes non bilingues (c'est-à-dire « *anglais essentiellement* », « *français essentiellement* » ou « *anglais ou français* »).

TABEAU 204 : Q4 — Désignation linguistique du poste SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q4 : Désignation linguistique du poste</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>BILINGUE</i>	91,0 %	352	73,8 %	746
<i>ANGLAIS ESSENTIELLEMENT</i>	2,6 %	10	0,7 %	7
<i>FRANÇAIS ESSENTIELLEMENT</i>	3,6 %	14	22,1 %	223
<i>ANGLAIS OU FRANÇAIS</i>	1,3 %	5	1,7 %	17
<i>NE SAIT PAS</i>	1,3 %	5	0,6 %	6
<i>AUTRE</i>	0,3 %	1	0,3 %	3
<i>AUCUNE MENTION</i>	0,0 %	0	0,9 %	9
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 5 — Services exécutés dans des postes désignés bilingues

Selon les répondants occupant des postes bilingues, un poste est désigné bilingue le plus souvent dans le but d'offrir un « *service au public* » — 52,5 % des répondants anglophones et 49,2 % des répondants francophones qui occupent un poste bilingue ont indiqué qu'il s'agissait de l'unique raison ou d'une des raisons pour lesquelles leur poste était désigné bilingue. De même, 31,3 % des répondants anglophones et 33,6 % des répondants francophones ont mentionné que la seule raison ou l'une des raisons justifiant la désignation d'un poste bilingue était la prestation d'un « *service à d'autres fonctionnaires fédéraux* ».

TABLEAU 205 : Q5 — Poste désigné bilingue en raison des services fournis SELON langue officielle

<i>Q5 : Services fournis</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>
<i>SERVICE AU PUBLIC</i>	52,5 %	287	49,2 %	573
<i>SERVICE À D'AUTRES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX</i>	31,3 %	171	33,6 %	392
<i>SUPERVISION DES EMPLOYÉS</i>	12,2 %	67	11,6 %	135
<i>NE SAIT PAS</i>	0,7 %	4	1,5 %	18
<i>AUCUNE MENTION</i>	3,3 %	18	4,0 %	47
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	547	100,0 %	1 165

Nota : la mention *n* renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Question 6 — Fréquence des communications avec l'administration centrale du ministère

Comme il est indiqué au tableau 206, 22,7 % des répondants anglophones communiquent « *fréquemment* » avec l'administration centrale de leur ministère, 41,3 % communiquent « *à l'occasion* » avec l'administration centrale de leur ministère, tandis que 25,8 % communiquent « *rarement* » avec l'administration centrale de leur ministère. Quant aux répondants francophones, 30,9 % communiquent « *fréquemment* » avec l'administration centrale de leur ministère, 29,0 % communiquent « *à l'occasion* » avec l'administration centrale de leur ministère, tandis que 22,3 % communiquent « *rarement* » avec l'administration centrale de leur ministère.

TABLEAU 206 : Q6 — Communication avec l'administration centrale du ministère SELON Q2 : Première langue officielle

<i>Q6 : Communication avec l'administration centrale du ministère</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>FRÉQUEMMENT</i>	22,7 %	88	30,9 %	312
<i>À L'OCCASION</i>	41,3 %	160	29,0 %	293
<i>RAREMENT</i>	25,8 %	100	22,3 %	225
<i>JAMAIS</i>	9,1 %	35	17,2 %	174
<i>AUCUNE MENTION</i>	1,0 %	4	0,7 %	7
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 7A — Appel en provenance de l'administration centrale du ministère

Comme il est indiqué au tableau 207A ci-dessous, 27,9 % des répondants anglophones, lorsqu'ils reçoivent un appel téléphonique de l'administration centrale du ministère, communiquent « *toujours* » dans la langue officielle de leur choix, 23,8 % communiquent « *souvent* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,8 % communiquent « *parfois* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 23,0 % communiquent « *toujours* » dans la langue officielle de leur choix, 24,3 % communiquent « *souvent* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 22,0 % communiquent « *parfois* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 207A : Q7A — Appel en provenance de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q7A : Appel en provenance de l'administration centrale, communication dans la langue officielle de mon choix</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>TOUJOURS</i>	27,9 %	108	23,0 %	233
<i>SOUVENT</i>	23,8 %	92	24,3 %	246
<i>PARFOIS</i>	15,8 %	61	22,0 %	222
<i>RAREMENT</i>	9,8 %	38	9,5 %	96
<i>JAMAIS</i>	7,0 %	27	3,4 %	34
<i>NON APPLICABLE</i>	15,0 %	58	16,4 %	166
<i>AUCUNE MENTION</i>	0,8 %	3	1,4 %	14
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 7B

À la question Q7A, 126 répondants anglophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 126 répondants ont coché 325 énoncés applicables à la question Q7B. À la même question, 352 répondants francophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 352 répondants ont coché 858 énoncés applicables. Les énoncés applicables sont totalisés au tableau 207B.

Tableau 207B : Q7B — Appel en provenance de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q7B : Appel en provenance de l'administration centrale, communication..... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>1</i>	16,3 %	53	30,5 %	262
<i>2</i>	30,5 %	99	20,7 %	178
<i>3</i>	3,1 %	10	5,2 %	45
<i>4</i>	21,5 %	70	20,9 %	179
<i>5</i>	1,5 %	5	4,7 %	40
<i>6</i>	10,8 %	35	7,5 %	64
<i>7</i>	5,5 %	18	3,6 %	31
<i>8</i>	7,7 %	25	4,4 %	38
<i>9</i>	3,1 %	10	2,4 %	21
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	325	100,0 %	858

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Codes :

- 1 - L'autre partie ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.
- 2 - J'ai décidé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie.
- 3 - Je parle dans la langue officielle de mon choix alors que l'autre partie parle dans l'autre langue officielle.
- 4 - L'autre partie peut parler dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle.
- 5 - L'autre partie m'a offert de parler à quelqu'un qui parle la langue officielle de mon choix, mais j'ai refusé.
- 6 - Je crois être obligé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie parce que je touche la prime au bilinguisme.
- 7 - Je pense que c'est à l'autre partie de choisir la langue de communication.
- 8 - Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.
- 9 - Autre

Question 8A — Appel à l'administration centrale du ministère

Selon le tableau 208A ci-dessous, 33,9 % des répondants anglophones, quand ils appellent à l'administration centrale, communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 25,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,2 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 26,1 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 27,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 18,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 208A : Q8A — Appel à l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q8A : Appel à l'administration centrale, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	33,9 %	131	26,1 %	264
<i>SOUVENT</i>	25,6 %	99	27,4 %	277
<i>PARFOIS</i>	14,2 %	55	18,6 %	188
<i>RAREMENT</i>	8,3 %	32	7,2 %	73
<i>JAMAIS</i>	4,4 %	17	1,6 %	16
<i>NON APPLICABLE</i>	11,9 %	46	17,1 %	173
<i>AUCUNE MENTION</i>	1,8 %	7	2,0 %	20
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 8B

À la question Q8A, 104 répondants anglophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 104 répondants ont coché 249 énoncés applicables à la question Q8B. À la même question, 277 répondants francophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 277 répondants ont coché 685 énoncés applicables. Les énoncés applicables sont totalisés au tableau 208B.

Tableau 208B : Q8B — Appel à l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q8B : Appel à l'administration centrale, communication..... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>1</i>	15,7 %	39	31,8 %	218
<i>2</i>	30,5 %	76	21,3 %	146
<i>3</i>	4,0 %	10	3,7 %	25
<i>4</i>	22,1 %	55	22,2 %	152
<i>5</i>	2,0 %	5	5,4 %	37
<i>6</i>	10,0 %	25	6,7 %	46
<i>7</i>	4,8 %	12	2,6 %	18
<i>8</i>	8,4 %	21	4,8 %	33
<i>9</i>	2,4 %	6	1,5 %	10
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	249	100,0 %	685

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Codes :

- 1 - L'autre partie ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.
- 2 - J'ai décidé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie.
- 3 - Je parle dans la langue officielle de mon choix alors que l'autre partie parle dans l'autre langue officielle.
- 4 - L'autre partie peut parler dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle.
- 5 - L'autre partie m'a offert de parler à quelqu'un qui parle la langue officielle de mon choix, mais j'ai refusé.
- 6 - Je crois être obligé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie parce que je touche la prime au bilinguisme.
- 7 - Je pense que c'est à l'autre partie de choisir la langue de communication.
- 8 - Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.
- 9 - Autre

Question 9A — Courrier électronique de l'administration centrale

Selon le tableau 209A ci-dessous, 30,2 % des répondants anglophones reçoivent « *TOUJOURS* » leurs messages par courrier électronique de l'administration centrale dans la langue officielle de leur choix, 28,9 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,7 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 37,2 % reçoivent « *TOUJOURS* » leurs messages par courrier électronique de l'administration centrale dans la langue officielle de leur choix, 32,1 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 13,1 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 209A : Q9A — Courrier électronique de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q9A : Courrier électronique de l'administration centrale envoyé dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	30,2 %	117	37,2 %	376
<i>SOUVENT</i>	28,9 %	112	32,1 %	325
<i>PARFOIS</i>	14,7 %	57	13,1 %	132
<i>RAREMENT</i>	6,7 %	26	5,5 %	56
<i>JAMAIS</i>	5,4 %	21	1,3 %	13
<i>NON APPLICABLE</i>	12,7 %	49	9,4 %	95
<i>AUCUNE MENTION</i>	1,3 %	5	1,4 %	14
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 9B

À la question Q9A, 104 répondants anglophones ont répondu « PARFOIS », « RAREMENT » ou « JAMAIS ». Ces 104 répondants ont coché 235 énoncés applicables à la question Q9B. À la même question, 201 répondants francophones ont répondu « PARFOIS », « RAREMENT » ou « JAMAIS ». Ces 201 répondants ont coché 488 énoncés applicables. Ces énoncés applicables sont totalisés au tableau 209B.

Tableau 209B : Q9B — Courrier électronique de l'administration centrale PAR Q2 — Première langue officielle

Q9B : Courrier électronique de l'administration centrale envoyé dans la langue officielle... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS	Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
1	11,1 %	26	26,8 %	131
2	11,9 %	28	13,3 %	65
3	20,4 %	48	18,4 %	90
4	8,5 %	20	5,1 %	25
5	14,0 %	33	4,5 %	22
6	6,4 %	15	4,9 %	24
7	5,5 %	13	4,1 %	20
8	4,3 %	10	15,8 %	77
9	11,5 %	27	2,5 %	12
10	6,4 %	15	4,5 %	22
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	235	100,0 %	488

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Codes :

- 1 - L'autre partie ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.
- 2 - J'ai décidé de lire dans la langue officielle de l'autre partie.
- 3 - L'autre partie peut parler dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle.
- 4 - Je crois être obligé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie parce que je touche la prime au bilinguisme.
- 5 - Je pense que c'est à l'autre partie de choisir la langue de communication.
- 6 - Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.
- 7 - Les messages sont unilingues, mais sont envoyés tantôt en français, tantôt en anglais.
- 8 - Il est mentionné que la version française suivra.
- 9 - Il est mentionné que la version anglaise suivra.
- 10 - Autre

Question 10A — Télécopies de l'administration centrale

Selon le tableau 210A ci-dessous, 25,3 % des répondants anglophones reçoivent « *TOUJOURS* » les télécopies de l'administration centrale dans la langue officielle de leur choix, 27,9 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 9,3 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 33,2 % reçoivent « *TOUJOURS* » les télécopies de l'administration centrale dans la langue officielle de leur choix, 33,6 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 10,9 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix

Tableau 210A : *Q10A — Télécopies de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle*

<i>Q10A : Télécopies de l'administration centrale envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	25,3 %	98	33,2 %	336
<i>SOUVENT</i>	27,9 %	108	33,6 %	340
<i>PARFOIS</i>	9,3 %	36	10,9 %	110
<i>RAREMENT</i>	3,9 %	15	5,1 %	52
<i>JAMAIS</i>	3,6 %	14	0,6 %	6
<i>NON APPLICABLE</i>	27,1 %	105	15,6 %	158
<i>AUCUNE MENTION</i>	2,8 %	11	0,9 %	9
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 10B

À la question Q10A, 65 répondants anglophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 65 répondants ont coché 142 énoncés applicables à la question Q10B. À la même question, 168 répondants francophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 168 répondants ont coché 373 énoncés applicables. Ces énoncés applicables sont totalisés au tableau 210B.

Tableau 210B : Q10B — Télécopies de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q10B : Télécopies de l'administration centrale envoyées dans la langue officielle... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>1</i>	11,3 %	16	29,2 %	109
<i>2</i>	13,4 %	19	13,9 %	52
<i>3</i>	21,8 %	31	19,0 %	71
<i>4</i>	9,9 %	14	4,0 %	15
<i>5</i>	17,6 %	25	4,8 %	18
<i>6</i>	5,6 %	8	5,4 %	20
<i>7</i>	4,2 %	6	2,9 %	11
<i>8</i>	2,8 %	4	13,9 %	52
<i>9</i>	9,2 %	13	2,4 %	9
<i>10</i>	4,2 %	6	4,3 %	16
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	142	100,0 %	373

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Codes :

- 1 - L'autre partie ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.
- 2 - J'ai décidé de lire dans la langue officielle de l'autre partie.
- 3 - L'autre partie peut parler dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle.
- 4 - Je crois être obligé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie parce que je touche la prime au bilinguisme.
- 5 - Je pense que c'est à l'autre partie de choisir la langue de communication.
- 6 - Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.
- 7 - Les messages sont unilingues, mais sont envoyés tantôt en français, tantôt en anglais.
- 8 - Il est mentionné que la version française suivra.
- 9 - Il est mentionné que la version anglaise suivra.
- 10 - Autre

Question 11A — Ébauches de documents

Selon le tableau 211A ci-dessous, 26,4 % des répondants anglophones reçoivent « *TOUJOURS* » les ébauches de documents de l'administration centrale dans la langue officielle de leur choix, 31,8 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 13,2 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 30,6 % reçoivent « *TOUJOURS* » les ébauches de documents de l'administration centrale dans la langue officielle de leur choix, 30,6 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 12,7 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 211A : Q11A — Ébauches de documents de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q11A : Ébauches de documents de l'administration centrale envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	26,4 %	102	30,6 %	309
<i>SOUVENT</i>	31,8 %	123	30,6 %	309
<i>PARFOIS</i>	13,2 %	51	12,7 %	128
<i>RAREMENT</i>	6,2 %	24	10,9 %	110
<i>JAMAIS</i>	4,7 %	18	2,6 %	26
<i>NON APPLICABLE</i>	16,0 %	62	11,8 %	119
<i>AUCUNE MENTION</i>	1,8 %	7	1,0 %	10
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 11B

À la question Q11A, 93 répondants anglophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 93 répondants ont coché 255 énoncés applicables à la question Q11B. À la même question, 264 répondants francophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 264 répondants ont coché 680 énoncés applicables. Les énoncés applicables sont totalisés au tableau 211B.

Tableau 211B : Q11B — Ébauches de documents de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q11B : Ébauches de documents de l'administration centrale envoyées dans la langue officielle de mon choix... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>1</i>	11,0 %	28	21,2 %	144
<i>2</i>	10,2 %	26	8,2 %	56
<i>3</i>	18,0 %	46	13,7 %	93
<i>4</i>	8,6 %	22	3,5 %	24
<i>5</i>	12,2 %	31	3,5 %	24
<i>6</i>	5,9 %	15	2,9 %	20
<i>7</i>	3,1 %	8	14,9 %	101
<i>8</i>	9,4 %	24	1,3 %	9
<i>9</i>	9,4 %	24	14,1 %	96
<i>10</i>	9,4 %	24	12,1 %	82
<i>11</i>	2,7 %	7	4,6 %	31
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	255	100,0 %	680

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Codes :

- 1 - L'autre partie ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.
- 2 - J'ai décidé de lire dans la langue officielle de l'autre partie.
- 3 - L'autre partie peut parler dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle.
- 4 - Je crois être obligé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie parce que je touche la prime au bilinguisme.
- 5 - Je pense que c'est à l'autre partie de choisir la langue de communication.
- 6 - Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.
- 7 - Il est mentionné que la version française suivra.
- 8 - Il est mentionné que la version anglaise suivra.
- 9 - Je lis le document dans l'autre langue officielle et j'envoie mes commentaires dans la langue officielle de mon choix.
- 10 - Je lis le document dans l'autre langue officielle et j'envoie mes commentaires dans la même langue officielle que le document pour qu'ils soient pris en considération.
- 11 - Autre

Question 12A —Réunions officielles ou présentations au bureau régional

Le tableau 212A ci-dessous indique que 12,9 % des répondants anglophones communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix lorsqu'ils assistent à des réunions officielles ou à des présentations à leur bureau régional avec des représentants de l'administration centrale de leur ministère, 19,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 20,2 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 31,3 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 22,3 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 10,9 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 212A : Q12A — Réunions officielles — Représentants de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q12A : Réunions officielles — Représentants de l'administration centrale, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	12,9 %	50	31,3 %	316
<i>SOUVENT</i>	19,9 %	77	22,3 %	225
<i>PARFOIS</i>	20,2 %	78	10,9 %	110
<i>RAREMENT</i>	13,2 %	51	9,3 %	94
<i>JAMAIS</i>	12,9 %	50	4,1 %	41
<i>NON APPLICABLE</i>	18,6 %	72	21,2 %	214
<i>AUCUNE MENTION</i>	2,3 %	9	1,1 %	11
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 12B

À la question Q12A, 179 répondants anglophones ont répondu « PARFOIS », « RAREMENT » ou « JAMAIS ». Ces 179 répondants ont coché 692 énoncés applicables à la question Q12B. À la même question, 245 répondants francophones ont répondu « PARFOIS », « RAREMENT » ou « JAMAIS ». Ces 245 répondants ont coché 1 066 énoncés applicables. Les énoncés applicables sont totalisés au tableau 212B.

Tableau 212B : Q12B — Réunions officielles — Représentants de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q12B : Réunions officielles — Représentants de l'administration centrale, communication..... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>1</i>	15,0 %	104	19,9 %	212
<i>2</i>	8,2 %	57	5,4 %	58
<i>3</i>	4,9 %	34	3,3 %	35
<i>4</i>	16,3 %	113	12,6 %	134
<i>5</i>	5,2 %	36	2,7 %	29
<i>6</i>	5,9 %	41	2,1 %	22
<i>7</i>	4,1 %	28	1,7 %	18
<i>8</i>	15,0 %	104	11,3 %	120
<i>9</i>	10,0 %	69	7,8 %	83
<i>10</i>	4,6 %	32	6,3 %	67
<i>11</i>	4,1 %	28	12,7 %	135
<i>12</i>	4,3 %	30	13,1 %	140
<i>13</i>	2,3 %	16	1,2 %	13
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	692	100,0 %	1 066

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

1 – Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.

2 - J'ai décidé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie.

3 - Je parle dans la langue officielle de mon choix alors que certains participants parlent dans l'autre langue officielle.

4 – Certains participants peuvent parler dans la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle.

5 – Je crois ne pas pouvoir choisir la langue de communication parce que je touche la prime au bilinguisme.

6 - Je crois que c'est aux autres participants de choisir la langue de communication.

7 - Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.

8 - Les présentations sont faites dans une langue officielle qui n'est pas celle de mon choix.

9 - Le président de la réunion n'invite pas les participants à s'exprimer dans la langue officielle de leur choix.

10 - Le président de la réunion ne peut pas communiquer dans les deux langues officielles.

11 - Un ou plusieurs représentants de l'administration centrale ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.

12 - Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.

13 – Autre

Question 13A — Réunions informelles, discussions ou séances de travail au bureau régional

Le tableau 213A ci-dessous indique que 13,2 % des répondants anglophones communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix lorsqu'ils assistent à des réunions informelles, des discussions ou des séances de travail à leur bureau régional avec des représentants de l'administration centrale de leur ministère, 22,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 16,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 28,8 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 23,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 13,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 213A : Q13A — Réunions informelles — Représentants de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q13A : Réunions informelles — Représentants de l'administration centrale, communication dans la langue officielle de mon choix</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>N</i>
<i>TOUJOURS</i>	13,2 %	51	28,8 %	291
<i>SOUVENT</i>	22,7 %	88	23,6 %	239
<i>PARFOIS</i>	16,5 %	64	13,6 %	137
<i>RAREMENT</i>	16,0 %	62	7,4 %	75
<i>JAMAIS</i>	9,8 %	38	1,9 %	19
<i>NON APPLICABLE</i>	18,6 %	72	23,5 %	238
<i>AUCUNE MENTION</i>	3,1 %	12	1,2 %	12
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 13B

À la question Q13A, 164 répondants anglophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 164 répondants ont coché 469 énoncés applicables à la question Q13B. À la même question, 231 répondants francophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 231 répondants ont coché 694 énoncés applicables. Les énoncés applicables sont totalisés au tableau 213B.

Tableau 213B : Q13B — Réunions informelles — Représentants de l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q13B : Réunions informelles — Représentants de l'administration centrale, communication..... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>1</i>	19,8 %	93	28,2 %	196
<i>2</i>	10,7 %	50	6,6 %	46
<i>3</i>	6,2 %	29	4,3 %	30
<i>4</i>	22,6 %	106	16,3 %	113
<i>5</i>	7,9 %	37	3,9 %	27
<i>6</i>	9,0 %	42	2,2 %	15
<i>7</i>	6,4 %	30	2,2 %	15
<i>8</i>	7,0 %	33	17,7 %	123
<i>9</i>	7,2 %	34	17,6 %	122
<i>10</i>	3,2 %	15	1,0 %	7
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	469	100,0 %	694

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Codes :

- 1 – Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.
- 2 - J'ai décidé de communiquer dans l'autre langue officielle.
- 3 - Je parle dans la langue officielle de mon choix alors que certains participants parlent dans l'autre langue officielle.
- 4 – Certains participants peuvent parler dans la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle.
- 5 – Je crois ne pas pouvoir choisir la langue de communication parce que je touche la prime au bilinguisme.
- 6 - Je pense que c'est aux autres participants de choisir la langue de communication.
- 7 – Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.
- 8 - Un ou plusieurs représentants de l'administration centrale ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.
- 9 - Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.
- 10 - Autre

Question 14A — Réunions officielles ou présentations à l'administration centrale du ministère

Le tableau 214A ci-dessous indique que 18,9 % des répondants anglophones communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix lorsqu'ils assistent à des réunions officielles ou à des présentations à l'administration centrale de leur ministère, 23,0 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 13,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 22,9 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 15,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 214A : Q14A — Réunions officielles à l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q14A : Réunions officielles à l'administration centrale, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	18,9 %	73	22,9 %	232
<i>SOUVENT</i>	23,0 %	89	15,9 %	161
<i>PARFOIS</i>	13,4 %	52	14,5 %	147
<i>RAREMENT</i>	8,0 %	31	11,4 %	115
<i>JAMAIS</i>	7,8 %	30	2,8 %	28
<i>NON APPLICABLE</i>	26,9 %	104	30,8 %	311
<i>AUCUNE MENTION</i>	2,1 %	8	1,7 %	17
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 14B

À la question Q14A, 113 répondants anglophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 113 répondants ont coché 392 énoncés applicables à la question Q14B. À la même question, 290 répondants francophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 290 répondants ont coché 1 298 énoncés applicables. Les énoncés applicables sont totalisés au tableau 214B.

Tableau 214B : Q14B — Réunions officielles à l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q14B : Réunions officielles à l'administration centrale, communication..... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>1</i>	14,3 %	56	19,9 %	258
<i>2</i>	8,7 %	34	5,7 %	74
<i>3</i>	6,4 %	25	3,9 %	50
<i>4</i>	15,3 %	60	11,6 %	150
<i>5</i>	7,4 %	29	2,3 %	30
<i>6</i>	6,9 %	27	1,5 %	19
<i>7</i>	5,9 %	23	1,3 %	17
<i>8</i>	12,8 %	50	12,4 %	161
<i>9</i>	7,9 %	31	6,9 %	89
<i>10</i>	4,6 %	18	6,5 %	85
<i>11</i>	4,6 %	18	13,1 %	170
<i>12</i>	3,6 %	14	14,0 %	182
<i>13</i>	1,8 %	7	1,0 %	13
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	392	100,0 %	1 298

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

1 – Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.

2 - J'ai décidé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie.

3 - Je parle dans la langue officielle de mon choix alors que certains participants parlent dans l'autre langue officielle.

4 – Certains participants peuvent parler dans la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle.

5 - Je crois ne pas pouvoir choisir la langue de communication parce que je touche la prime au bilinguisme.

6 - Je pense que c'est aux autres participants de choisir la langue de communication.

7 – Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.

8 - Les présentations sont faites dans une langue officielle qui n'est pas celle de mon choix.

9 - Le président de la réunion n'invite pas les participants à s'exprimer dans la langue officielle de leur choix.

10 - Le président de la réunion ne peut pas communiquer dans les deux langues officielles.

11 - Un ou plusieurs représentants de l'administration centrale ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.

12 - Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.

13 – Autre

Question 15A — Réunions informelles, discussions ou séances de travail à l'administration du ministère

Le tableau 215A ci-dessous indique que 19,6 % des répondants anglophones communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix lorsqu'ils assistent à des réunions informelles, des présentations ou des séances de travail à l'administration centrale de leur ministère, 21,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 21,9 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 17,1 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 13,7 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 215A : Q15A — Réunions informelles à l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q15A : Réunions informelles à l'administration centrale, communication dans la langue officielle de mon choix</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	19,6 %	76	21,9 %	221
<i>SOUVENT</i>	21,7 %	84	17,1 %	173
<i>PARFOIS</i>	15,0 %	58	13,7 %	138
<i>RAREMENT</i>	7,2 %	28	9,9 %	100
<i>JAMAIS</i>	6,5 %	25	3,1 %	31
<i>NON APPLICABLE</i>	27,6 %	107	32,8 %	332
<i>AUCUNE MENTION</i>	2,3 %	9	1,6 %	16
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 15B

À la question Q15A, 111 répondants anglophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 111 répondants ont coché 296 énoncés applicables à la question Q15B. À la même question, 269 répondants francophones ont répondu « *PARFOIS* », « *RAREMENT* » ou « *JAMAIS* ». Ces 269 répondants ont coché 879 énoncés applicables. Les énoncés applicables sont totalisés au tableau 215B.

Tableau 215B : *Q15B — Réunions informelles à l'administration centrale SELON Q2 — Première langue officielle*

<i>Q15B : Réunions informelles à l'administration centrale, communication..... PARFOIS, RAREMENT ou JAMAIS</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>1</i>	17,9 %	53	26,3 %	231
<i>2</i>	10,8 %	32	7,4 %	65
<i>3</i>	9,8 %	29	4,8 %	42
<i>4</i>	21,3 %	63	16,2 %	142
<i>5</i>	7,1 %	21	2,7 %	24
<i>6</i>	8,8 %	26	1,8 %	16
<i>7</i>	7,4 %	22	2,0 %	18
<i>8</i>	8,8 %	26	19,3 %	170
<i>9</i>	6,4 %	19	18,7 %	164
<i>10</i>	1,7 %	5	0,8 %	7
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	296	100,0 %	879

Nota : la mention n renvoie aux réponses et non aux répondants, puisque ceux-ci pouvaient donner des réponses multiples.

Codes :

- 1 – Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix.
- 2 - J'ai décidé de communiquer dans la langue officielle de l'autre partie.
- 3 - Je parle dans la langue officielle de mon choix alors que certains participants parlent dans l'autre langue officielle.
- 4 – Certains participants peuvent parler dans la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle.
- 5 - Je crois ne pas pouvoir choisir la langue de communication parce que je touche la prime au bilinguisme.
- 6 - Je pense que c'est aux autres participants de choisir la langue de communication.
- 7 – Je n'ai pas de préférence quant à la langue officielle.
- 8 - Un ou plusieurs représentants de l'administration centrale ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.
- 9 - Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix.
- 10 - Autre

Question 16 - Fréquence des communications avec l'administration centrale des organismes centraux

Le tableau 216 ci-dessous indique que seulement 8,8 % des répondants anglophones communiquent « *FRÉQUEMMENT* » avec l'administration centrale des organismes centraux, 27,6 % communiquent avec elle « *À L'OCCASION* », tandis que 31,8 % communiquent avec elle « *RAREMENT* » et 28,7 % communiquent avec elle « *JAMAIS* ». Quant aux répondants francophones, 13,6 % communiquent « *FRÉQUEMMENT* » avec l'administration centrale des organismes centraux, 29,3 % communiquent avec elle « *À L'OCCASION* », tandis que 30,4 % communiquent avec elle « *RAREMENT* » et 24,9 % communiquent avec elle « *JAMAIS* ».

Tableau 216 : Q16 — Communication avec l'administration des organismes centraux SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q16 : Communication avec l'administration centrale des organismes centraux</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>FRÉQUEMMENT</i>	8,8 %	34	13,6 %	137
<i>À L'OCCASION</i>	27,6 %	107	29,3 %	296
<i>RAREMENT</i>	31,8 %	123	30,4 %	307
<i>JAMAIS</i>	28,7 %	111	24,9 %	252
<i>AUCUNE MENTION</i>	3,1 %	12	1,9 %	19
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	387	100,0 %	1 011

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 17A — Appel téléphonique du Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 217A indique que 21,3 % des répondants anglophones qui reçoivent des appels téléphoniques du Secrétariat du Conseil du Trésor communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 8,2 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix et 14,8 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 33,2 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 15,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 9,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 217A : Q17A — Appel reçu du Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q17A : Appel téléphonique reçu du Secrétariat du Conseil du Trésor, communication dans la langue officielle de mon choix</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	N	%	n
<i>TOUJOURS</i>	21,3 %	13	33,2 %	69
<i>SOUVENT</i>	8,2 %	5	15,9 %	33
<i>PARFOIS</i>	14,8 %	9	9,6 %	20
<i>RAREMENT</i>	3,3 %	2	7,7 %	16
<i>JAMAIS</i>	16,4 %	10	15,9 %	33
<i>AUCUNE MENTION</i>	36,1 %	22	17,8 %	37
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	61	100,0 %	208

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=326 FRANÇAIS n=803

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 17 B — Appel téléphonique de la Commission de la fonction publique

Le tableau 217B indique que 26,2 % des répondants anglophones qui reçoivent des appels téléphoniques de la Commission de la fonction publique communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 9,3 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 21,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 44,9 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,3 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 8,1 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 217B : Q17B — Appel reçu de la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q17B : Appel téléphonique reçu de la Commission de la fonction publique, communication dans la langue officielle de mon choix</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>TOUJOURS</i>	26,2 %	28	44,9 %	150
<i>SOUVENT</i>	9,3 %	10	18,3 %	61
<i>PARFOIS</i>	21,5 %	23	8,1 %	27
<i>RAREMENT</i>	12,2 %	13	9,9 %	33
<i>JAMAIS</i>	10,3 %	11	7,8 %	26
<i>AUCUNE MENTION</i>	20,6 %	22	11,1 %	37
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	107	100,0 %	334

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=280 FRANÇAIS n=677

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 17C — Appel téléphonique de Statistique Canada

Le tableau 217C indique que 29,7 % des répondants anglophones qui reçoivent des appels téléphoniques de Statistique Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 6,3 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 6,3 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 35,6 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 9,1 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 11,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 217C : Q17C — Appel reçu de Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q17C : Appel téléphonique reçu de Statistique Canada, communication dans la langue officielle de mon choix</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>TOUJOURS</i>	29,7 %	19	35,6 %	78
<i>SOUVENT</i>	6,3 %	4	9,1 %	20
<i>PARFOIS</i>	6,3 %	4	11,0 %	24
<i>RAREMENT</i>	6,3 %	4	8,2 %	18
<i>JAMAIS</i>	15,6 %	10	18,3 %	40
<i>AUCUNE MENTION</i>	35,9 %	23	17,8 %	39
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	64	100,0 %	219

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=323 FRANÇAIS n=792

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 17D – Appel téléphonique de Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 217D indique que 18,9 % des répondants anglophones qui reçoivent des appels téléphoniques de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 14,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 23,3 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 39,7 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 16,3 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 217D : Q17D — Appel reçu de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada SELON Q2 - Première langue officielle

<i>Q17D : Appel téléphonique reçu de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, communication dans la langue officielle de mon choix</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	18,9 %	17	39,7 %	127
<i>SOUVENT</i>	14,4 %	13	16,3 %	52
<i>PARFOIS</i>	23,3 %	21	15,6 %	50
<i>RAREMENT</i>	7,8 %	7	7,2 %	23
<i>JAMAIS</i>	10,0 %	9	10,9 %	35
<i>AUCUNE MENTION</i>	25,6 %	23	10,3 %	33
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	90	100,0 %	320

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=297 FRANÇAIS n=691

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 17E — Appel téléphonique du ministère de la Justice

Le tableau 217E indique que 19,7 % des répondants anglophones qui reçoivent des appels téléphoniques du ministère de la Justice communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,0 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 23,8 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 41,1 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 13,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 217E : Q17E — Appel reçu du ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q17E : Appel téléphonique reçu du ministère de la Justice, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>TOUJOURS</i>	19,7 %	24	41,1 %	123
<i>SOUVENT</i>	18,0 %	22	13,7 %	41
<i>PARFOIS</i>	23,8 %	29	14,0 %	42
<i>RAREMENT</i>	13,1 %	16	10,7 %	32
<i>JAMAIS</i>	7,4 %	9	10,7 %	32
<i>AUCUNE MENTION</i>	18,0 %	22	9,7 %	29
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	122	100,0 %	299

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=265 FRANÇAIS n=712

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 18A — Appel téléphonique au Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 218A indique que 27,4 % des répondants anglophones qui téléphonent au Secrétariat du Conseil du Trésor communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 9,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 9,7 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 38,1 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 17,8 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 7,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 218A : Q18A — Appel au Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q18A : Appel au Secrétariat du Conseil du Trésor, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>TOUJOURS</i>	27,4 %	17	38,1 %	77
<i>SOUVENT</i>	9,7 %	6	17,8 %	36
<i>PARFOIS</i>	9,7 %	6	7,4 %	15
<i>RAREMENT</i>	8,1 %	5	6,4 %	13
<i>JAMAIS</i>	9,7 %	6	10,9 %	22
<i>AUCUNE MENTION</i>	35,5 %	22	19,3 %	39
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	62	100,0 %	202

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=325 FRANÇAIS n=809

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 18B — Appels téléphoniques à la Commission de la fonction publique

Le tableau 218B indique que 30,9 % des répondants anglophones qui téléphonent à la Commission de la fonction publique communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 14,5 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 16,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 52,0 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 7,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 218B : *Q18B — Appel à la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle*

<i>Q18B : Appel à la Commission de la fonction publique, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	30,9 %	34	52,0 %	168
<i>SOUVENT</i>	14,5 %	16	18,6 %	60
<i>PARFOIS</i>	16,4 %	18	7,4 %	24
<i>RAREMENT</i>	10,0 %	11	5,3 %	17
<i>JAMAIS</i>	9,1 %	10	5,6 %	18
<i>AUCUNE MENTION</i>	19,1 %	21	11,1 %	36
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	110	100,0 %	323

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=277 FRANÇAIS n=688

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 18C — Appels téléphoniques à Statistique Canada

Le tableau 218C indique que 29,0 % des répondants anglophones qui téléphonent à Statistique Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 9,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 8,1 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 40,0 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 11,5 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 10,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 218C : Q18C — Appel à Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q18C : Appel à Statistique Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	29,0 %	18	40,0 %	80
<i>SOUVENT</i>	9,7 %	6	11,5 %	23
<i>PARFOIS</i>	8,1 %	5	10,0 %	20
<i>RAREMENT</i>	8,1 %	5	4,5 %	9
<i>JAMAIS</i>	9,7 %	6	14,0 %	28
<i>AUCUNE MENTION</i>	35,5 %	22	20,0 %	40
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	62	100,0 %	200

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=325 FRANÇAIS n=811

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 18D — Appels téléphoniques à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 218D indique que 28,2 % des répondants anglophones qui téléphonent à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 12,9% communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 18,8 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 44,7% communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 14,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 218D : Q18D — Appel à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q18D : Appel à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	28,2 %	24	44,7 %	138
<i>SOUVENT</i>	12,9 %	11	14,9 %	46
<i>PARFOIS</i>	18,8 %	16	14,6 %	45
<i>RAREMENT</i>	8,2 %	7	5,8 %	18
<i>JAMAIS</i>	4,7 %	4	7,1 %	22
<i>AUCUNE MENTION</i>	27,1 %	23	12,9 %	40
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	85	100,0 %	309

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=302 FRANÇAIS n=702

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 18E — Appels téléphoniques au ministère de la Justice

Le tableau 218E indique que 25,6 % des répondants anglophones qui téléphonent au ministère de la Justice communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 21,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 17,1 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 46,4 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 15,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 11,9 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 218E : Q18E — Appel au ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q18E : Appel au ministère de la Justice, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>TOUJOURS</i>	25,6 %	30	46,4 %	137
<i>SOUVENT</i>	21,4 %	25	15,6 %	46
<i>PARFOIS</i>	17,1 %	20	11,9 %	35
<i>RAREMENT</i>	13,7 %	16	7,1 %	21
<i>JAMAIS</i>	5,1 %	6	7,1 %	21
<i>AUCUNE MENTION</i>	17,1 %	20	11,9 %	35
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	117	100,0 %	295

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=270 FRANÇAIS n=716

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 19A — Courrier électronique du Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 219A indique que 53,4 % des répondants anglophones qui reçoivent des messages par courrier électronique du Secrétariat du Conseil du Trésor les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 13,6 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 3,9 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 59,5 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 20,3 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 4,0 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 219A : Q19A — Courrier électronique du Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q19A : Courrier électronique du Secrétariat du Conseil du Trésor envoyé dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	53,4 %	55	59,5 %	223
<i>SOUVENT</i>	13,6 %	14	20,3 %	76
<i>PARFOIS</i>	3,9 %	4	4,0 %	15
<i>RAREMENT</i>	4,9 %	5	2,4 %	9
<i>JAMAIS</i>	5,8 %	6	3,7 %	14
<i>AUCUNE MENTION</i>	18,4 %	19	10,1 %	38
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	103	100,0 %	375

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=284 FRANÇAIS n=636

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 19B — Courrier électronique de la Commission de la fonction publique

Le tableau 219B indique que 44,5 % des répondants anglophones qui reçoivent des messages par courrier électronique de la Commission de la fonction publique les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 16,0 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 7,6 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 61,5 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 19,7 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 3,3 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 219B : Q19B — Courrier électronique de la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q19B : Courrier électronique de la Commission de la fonction publique envoyé dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	ANGLAIS		FRANÇAIS	
	%	n	%	n
<i>TOUJOURS</i>	44,5 %	53	61,5 %	259
<i>SOUVENT</i>	16,0 %	19	19,7 %	83
<i>PARFOIS</i>	7,6 %	9	3,3 %	14
<i>RAREMENT</i>	7,6 %	9	4,0 %	17
<i>JAMAIS</i>	5,9 %	7	2,9 %	12
<i>AUCUNE MENTION</i>	18,5 %	22	8,6 %	36
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	119	100,0 %	421

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=268 FRANÇAIS n=590

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 19C — Courrier électronique de Statistique Canada

Le tableau 219C indique que 47,4 % des répondants anglophones qui reçoivent des messages par courrier électronique de Statistique Canada les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 9,0 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 6,4 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 50,6 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 16,9 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 5,4 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 219C : Q19C — Courrier électronique de Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q19C : Courrier électronique de Statistique Canada envoyé dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	47,4 %	37	50,6 %	132
<i>SOUVENT</i>	9,0 %	7	16,9 %	44
<i>PARFOIS</i>	6,4 %	5	5,4 %	14
<i>RAREMENT</i>	6,4 %	5	4,6 %	12
<i>JAMAIS</i>	3,8 %	3	6,1 %	16
<i>AUCUNE MENTION</i>	26,9 %	21	16,5 %	43
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	78	100,0 %	261

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=309 FRANÇAIS n=750

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 19D — Courrier électronique de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 219D indique que 41,7 % des répondants anglophones qui reçoivent des messages par courrier électronique de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 14,6 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 12,5 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 52,0 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,5 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,0 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 219D : Q19D — Courrier électronique de Travaux publics et Services gouvernementaux SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q19D : Courrier électronique de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada envoyé dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>N</i>
<i>TOUJOURS</i>	41,7 %	40	52,0 %	171
<i>SOUVENT</i>	14,6 %	14	18,5 %	61
<i>PARFOIS</i>	12,5 %	12	7,0 %	23
<i>RAREMENT</i>	5,2 %	5	6,1 %	20
<i>JAMAIS</i>	5,2 %	5	4,0 %	13
<i>AUCUNE MENTION</i>	20,8 %	20	12,5 %	41
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	96	100,0 %	329

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=291 FRANÇAIS n=682

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 19E — Courrier électronique du ministère de la Justice

Le tableau 219E indique que 36,0 % des répondants anglophones qui reçoivent des messages par courrier électronique du ministère de la Justice les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 15,0 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,0 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 48,7 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 21,1 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 6,9 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 219E : Q19E — Courrier électronique du ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q19E : Courrier électronique du ministère de la Justice envoyé dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	36,0 %	36	48,7 %	134
<i>SOUVENT</i>	15,0 %	15	21,1 %	58
<i>PARFOIS</i>	14,0 %	14	6,9 %	19
<i>RAREMENT</i>	9,0 %	9	4,0 %	11
<i>JAMAIS</i>	7,0 %	7	5,8 %	16
<i>AUCUNE MENTION</i>	19,0 %	19	13,5 %	37
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	100	100,0 %	275

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=287 FRANÇAIS n=736

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 20A — Télécopies du Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 220A indique que 36,7 % des répondants anglophones qui reçoivent des télécopies du Secrétariat du Conseil du Trésor les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 6,7 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 8,3 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 54,9 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 21,7 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 4,9 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 220A : Q20A — Télécopies du Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q20A : Télécopies du Secrétariat du Conseil du Trésor envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	36,7 %	22	54,9 %	167
<i>SOUVENT</i>	6,7 %	4	21,7 %	66
<i>PARFOIS</i>	8,3 %	5	4,9 %	15
<i>RAREMENT</i>	5,0 %	3	1,3 %	4
<i>JAMAIS</i>	10,0 %	6	5,6 %	17
<i>AUCUNE MENTION</i>	33,3 %	20	11,5 %	35
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	60	100,0 %	304

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=327 FRANÇAIS n=707

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 20B — Télécopies de la Commission de la fonction publique

Le tableau 220B indique que 36,3 % des répondants anglophones qui reçoivent des télécopies de la Commission de la fonction publique les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 8,8 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 12,5 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 61,4 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 19,2 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 3,6 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 220B : Q20B — Télécopies de la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q20B : Télécopies de la Commission de la fonction publique envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	36,3 %	29	61,4 %	221
<i>SOUVENT</i>	8,8 %	7	19,2 %	69
<i>PARFOIS</i>	12,5 %	10	3,6 %	13
<i>RAREMENT</i>	10,0 %	8	4,2 %	15
<i>JAMAIS</i>	8,8 %	7	3,1 %	11
<i>AUCUNE MENTION</i>	23,8 %	19	8,6 %	31
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	80	100,0 %	360

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=307 FRANÇAIS n=651

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 20C — Télécopies de Statistique Canada

Le tableau 220C indique que 35,7 % des répondants anglophones qui reçoivent des télécopies de Statistique Canada les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 7,1 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 5,4 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 53,3 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 16,3 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 6,3 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 220C : Q20C — Télécopies de Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q20C : Télécopies de Statistique Canada envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	35,7 %	20	53,3 %	128
<i>SOUVENT</i>	7,1 %	4	16,3 %	39
<i>PARFOIS</i>	5,4 %	3	6,3 %	15
<i>RAREMENT</i>	5,4 %	3	2,9 %	7
<i>JAMAIS</i>	8,9 %	5	5,8 %	14
<i>AUCUNE MENTION</i>	37,5 %	21	15,4 %	37
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	56	100,0 %	240

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=331 FRANÇAIS n=771

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 20D — Télécopies de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 220D indique que 31,9 % des répondants anglophones qui reçoivent des télécopies de Travaux publics et Services gouvernementaux les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 10,1 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 18,8 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 50,3 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 20,9 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,8 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 220D : Q20D — Télécopies de Travaux publics et Services gouvernementaux SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q20D : Télécopies de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	31,9 %	22	50,3 %	154
<i>SOUVENT</i>	10,1 %	7	20,9 %	64
<i>PARFOIS</i>	18,8 %	13	7,8 %	24
<i>RAREMENT</i>	4,3 %	3	4,9 %	15
<i>JAMAIS</i>	7,2 %	5	4,9 %	15
<i>AUCUNE MENTION</i>	27,5 %	19	11,1 %	34
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	69	100,0 %	306

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=318 FRANÇAIS n=705

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 20E — Télécopies du ministère de la Justice

Le tableau 220E indique que 27,6 % des répondants anglophones qui reçoivent des télécopies du ministère de la Justice les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,4 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 18,4 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 50,9 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 20,1 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,4 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 220E : Q20E — Télécopies du ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q20E : Télécopies du ministère de la Justice envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	27,6 %	27	50,9 %	137
<i>SOUVENT</i>	18,4 %	18	20,1 %	54
<i>PARFOIS</i>	18,4 %	18	7,4 %	20
<i>RAREMENT</i>	10,2 %	10	2,6 %	7
<i>JAMAIS</i>	6,1 %	6	6,3 %	17
<i>AUCUNE MENTION</i>	19,4 %	19	12,6 %	34
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	98	100,0 %	269

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=289 FRANÇAIS n=742

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 21A — Ébauches de documents du Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 221A indique que 44,2 % des répondants anglophones qui reçoivent des ébauches de documents du Secrétariat du Conseil du Trésor les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 11,6 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 8,1 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 49,1 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 23,5 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 5,7 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 221A : Q21A — Ébauches de documents du Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q21A : Ébauches de documents du Secrétariat du Conseil du Trésor envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	44,2 %	38	49,1 %	138
<i>SOUVENT</i>	11,6 %	10	23,5 %	66
<i>PARFOIS</i>	8,1 %	7	5,7 %	16
<i>RAREMENT</i>	4,7 %	4	3,6 %	10
<i>JAMAIS</i>	5,8 %	5	4,6 %	13
<i>AUCUNE MENTION</i>	25,6 %	22	13,5 %	38
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	86	100,0 %	281

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=301 FRANÇAIS n=730

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 21B — Ébauches de documents de la Commission de la fonction publique

Le tableau 221B indique que 39,8 % des répondants anglophones qui reçoivent des ébauches de documents de la Commission de la fonction publique les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 14,3 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 11,2 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 55,6 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 21,3 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 4,5 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 221B : Q21B — Ébauches de documents de la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q21B : Ébauches de documents de la Commission de la fonction publique envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	39,8 %	39	55,6 %	185
<i>SOUVENT</i>	14,3 %	14	21,3 %	71
<i>PARFOIS</i>	11,2 %	11	4,5 %	15
<i>RAREMENT</i>	8,2 %	8	4,2 %	14
<i>JAMAIS</i>	6,1 %	6	2,7 %	9
<i>AUCUNE MENTION</i>	20,4 %	20	11,7 %	39
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	98	100,0 %	333

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=289 FRANÇAIS n=678

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 21C – Ébauches de documents de Statistique Canada

Le tableau 221C indique que 43,0 % des répondants anglophones qui reçoivent des ébauches de documents de Statistique Canada les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 10,1 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 6,3 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 53,5 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 14,3 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,0 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 221C : Q21C — Ébauches de documents de Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q21C : Ébauches de documents de Statistique Canada, envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	43,0 %	34	53,5 %	123
<i>SOUVENT</i>	10,1 %	8	14,3 %	33
<i>PARFOIS</i>	6,3 %	5	7,0 %	16
<i>RAREMENT</i>	5,1 %	4	2,2 %	5
<i>JAMAIS</i>	5,1 %	4	5,2 %	12
<i>AUCUNE MENTION</i>	30,4 %	24	17,8 %	41
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	79	100,0 %	230

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=308 FRANÇAIS n=781

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 21D — Ébauches de documents de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 221D indique que 35,7 % des répondants anglophones qui reçoivent des ébauches de documents de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 14,3 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,3 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 48,9 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,3 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,8 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

**Tableau 221D : Q21D — Ébauches de documents de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada SELON Q2—
Première langue officielle**

<i>Q21D : Ébauches de documents de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	35,7 %	30	48,9 %	131
<i>SOUVENT</i>	14,3 %	12	18,3 %	49
<i>PARFOIS</i>	14,3 %	12	7,8 %	21
<i>RAREMENT</i>	3,6 %	3	4,5 %	12
<i>JAMAIS</i>	6,0 %	5	5,2 %	14
<i>AUCUNE MENTION</i>	26,2 %	22	15,3 %	41
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	84	100,0 %	268

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=303 FRANÇAIS n=743

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 21E — Ébauches de documents du ministère de la Justice

Le tableau 221E indique que 27,2 % des répondants anglophones qui reçoivent des ébauches de documents du ministère de la Justice les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 17,5 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 20,4 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 48,0 % les reçoivent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 19,4 % les reçoivent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 8,9 % les reçoivent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 221E : Q21E — Ébauches de documents du ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q21E : Ébauches de documents du ministère de la Justice envoyées dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	27,2 %	28	48,0 %	119
<i>SOUVENT</i>	17,5 %	18	19,4 %	48
<i>PARFOIS</i>	20,4 %	21	8,9 %	22
<i>RAREMENT</i>	5,8 %	6	3,6 %	9
<i>JAMAIS</i>	6,8 %	7	4,8 %	12
<i>AUCUNE MENTION</i>	22,3 %	23	15,3 %	38
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	103	100,0 %	248

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=284 FRANÇAIS n=763

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 22A — Participation à des réunions officielles à mon bureau régional avec des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 222A indique que 21,4 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à leur bureau régional avec des représentants du Secrétariat du Conseil du trésor communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 8,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 12,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 33,3 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 23,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 8,2 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 222A : Q22A — Réunions officielles - Représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q22A : Réunions officielles - Représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	21,4 %	12	33,3 %	57
<i>SOUVENT</i>	8,9 %	5	23,4 %	40
<i>PARFOIS</i>	12,5 %	7	8,2 %	14
<i>RAREMENT</i>	7,1 %	4	3,5 %	6
<i>JAMAIS</i>	14,3 %	8	7,6 %	13
<i>AUCUNE MENTION</i>	35,7 %	20	24,0 %	41
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	56	100,0 %	171

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=331 FRANÇAIS n=840

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 22B — Participation à des réunions officielles à mon bureau régional avec des représentants de la Commission de la fonction publique

Le tableau 222B indique que 23,2 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à leur bureau régional avec des représentants de la Commission de la fonction publique communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 8,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,9 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 46,5 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 20,5 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 6,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 222B : Q22B — Réunions officielles — Représentants de la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q22B : Réunions officielles de la Commission de la fonction publique, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	23,2 %	16	46,5 %	100
<i>SOUVENT</i>	8,7 %	6	20,5 %	44
<i>PARFOIS</i>	15,9 %	11	6,0 %	13
<i>RAREMENT</i>	14,5 %	10	4,2 %	9
<i>JAMAIS</i>	11,6 %	8	4,7 %	10
<i>AUCUNE MENTION</i>	26,1 %	18	18,1 %	39
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	69	100,0 %	215

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=318 FRANÇAIS n=796

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 22C — Participation à des réunions officielles à mon bureau régional avec des représentants de Statistique Canada

Le tableau 222C indique que 23,5 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à leur bureau régional avec des représentants de Statistique Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 5,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 5,9 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 37,0 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 11,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 6,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 222C : Q22C — Réunions officielles — Représentants de Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q22C : Réunions officielles — Représentants de Statistique Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>N</i>
<i>TOUJOURS</i>	23,5 %	12	37,0 %	51
<i>SOUVENT</i>	5,9 %	3	11,6 %	16
<i>PARFOIS</i>	5,9 %	3	6,5 %	9
<i>RAREMENT</i>	9,8 %	5	4,3 %	6
<i>JAMAIS</i>	11,8 %	6	10,1 %	14
<i>AUCUNE MENTION</i>	43,1 %	22	30,4 %	42
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	51	100,0 %	138

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=336 FRANÇAIS n=873

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 22D - Participation à des réunions officielles à mon bureau régional avec des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 222D indique que 23,8 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à leur bureau régional avec des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 11,1 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 12,7 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 42,4 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 19,2 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

**Tableau 222D : Q22D — Réunions officielles — Représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
SELON Q2 — Première langue officielle**

<i>Q22D : Réunions officielles — Représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	23,8 %	15	42,4 %	86
<i>SOUVENT</i>	11,1 %	7	19,2 %	39
<i>PARFOIS</i>	12,7 %	8	7,4 %	15
<i>RAREMENT</i>	7,9 %	5	4,4 %	9
<i>JAMAIS</i>	12,7 %	8	6,9 %	14
<i>AUCUNE MENTION</i>	31,7 %	20	19,7 %	40
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	63	100,0 %	203

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=324 FRANÇAIS n=808

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 22E – Participation à des réunions officielles à mon bureau régional avec des représentants du ministère de la Justice

Le tableau 222E indique que 24,1 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à leur bureau régional avec des représentants du ministère de la Justice communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 17,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 7,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 39,2 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 19,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 222E : Q22E — Réunions officielles — Représentants du ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q22E : Réunions officielles — Représentants du ministère de la Justice, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	24,1 %	19	39,2 %	73
<i>SOUVENT</i>	17,7 %	14	19,9 %	37
<i>PARFOIS</i>	7,6 %	6	7,5 %	14
<i>RAREMENT</i>	16,5 %	13	5,4 %	10
<i>JAMAIS</i>	11,4 %	9	8,1 %	15
<i>AUCUNE MENTION</i>	22,8 %	18	19,9 %	37
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	79	100,0 %	186

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=308 FRANÇAIS n=825

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 23A — Participation à des réunions informelles à mon bureau régional avec des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 223A indique que 22,6 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à leur bureau régional avec des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 9,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,1 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 31,0 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 22,8 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 223A : Q23A — Réunions informelles — Représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q23A : Réunions informelles — Représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	22,6 %	12	31,0 %	53
<i>SOUVENT</i>	9,4 %	5	22,8 %	39
<i>PARFOIS</i>	15,1 %	8	7,0 %	12
<i>RAREMENT</i>	1,9 %	1	5,8 %	10
<i>JAMAIS</i>	11,3 %	6	7,0 %	12
<i>AUCUNE MENTION</i>	39,6 %	21	26,3 %	45
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	53	100,0 %	171

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=334 FRANÇAIS n=840

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 23B — Participation à des réunions informelles à mon bureau régional avec des représentants de la Commission de la fonction publique

Le tableau 223B indique que 20,3 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à leur bureau régional avec des représentants de la Commission de la fonction publique communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 11,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 17,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 44,7 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 20,2 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 5,3 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 223B : Q23B — Réunions informelles — Représentants de la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q23B : Réunions informelles — Représentants de la Commission de la fonction publique, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>N</i>
<i>TOUJOURS</i>	20,3 %	14	44,7 %	93
<i>SOUVENT</i>	11,6 %	8	20,2 %	42
<i>PARFOIS</i>	17,4 %	12	5,3 %	11
<i>RAREMENT</i>	14,5 %	10	4,3 %	9
<i>JAMAIS</i>	8,7 %	6	5,3 %	11
<i>AUCUNE MENTION</i>	27,5 %	19	20,2 %	42
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	69	100,0 %	208

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=318 FRANÇAIS n=803

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 23C — Participation à des réunions informelles à mon bureau régional avec des représentants de Statistique Canada

Le tableau 223C indique que 18,4 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à leur bureau régional avec des représentants de Statistique Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 10,2 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 12,2 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 30,8 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 15,0 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 6,8 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 223C : Q23C — Réunions informelles — Représentants de Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q23C : Réunions informelles — Représentants de Statistique Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	18,4 %	9	30,8 %	41
<i>SOUVENT</i>	10,2 %	5	15,0 %	20
<i>PARFOIS</i>	12,2 %	6	6,8 %	9
<i>RAREMENT</i>	6,1 %	3	6,0 %	8
<i>JAMAIS</i>	10,2 %	5	7,5 %	10
<i>AUCUNE MENTION</i>	42,9 %	21	33,8 %	45
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	49	100,0 %	133

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=338 FRANÇAIS n=878

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 23D — Participation à des réunions informelles à mon bureau régional avec des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 223D indique que 15,4 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à leur bureau régional avec des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 16,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 16,9 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 38,5 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 20,8 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 7,3 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

**Tableau 223D : Q23D — Réunions informelles — Représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
SELON Q2 — Première langue officielle**

<i>Q23D : Réunions informelles — Représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	15,4 %	10	38,5 %	74
<i>SOUVENT</i>	16,9 %	11	20,8 %	40
<i>PARFOIS</i>	16,9 %	11	7,3 %	14
<i>RAREMENT</i>	9,2 %	6	5,2 %	10
<i>JAMAIS</i>	9,2 %	6	6,8 %	13
<i>AUCUNE MENTION</i>	32,3 %	21	21,4 %	41
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	65	100,0 %	192

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=322 FRANÇAIS n=819

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 23E — Participation à des réunions informelles à mon bureau régional avec des représentants du ministère de la Justice

Le tableau 223E indique que 20,0 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à leur bureau régional avec des représentants du ministère de la Justice communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 22,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,1 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 36,5 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 21,5 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 5,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 223E : Q23E — Réunions informelles — Représentants du ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q23E : Réunions informelles — Représentants du Ministère de la Justice, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	20,0 %	17	36,5 %	66
<i>SOUVENT</i>	22,4 %	19	21,5 %	39
<i>PARFOIS</i>	14,1 %	12	5,0 %	9
<i>RAREMENT</i>	10,6 %	9	5,5 %	10
<i>JAMAIS</i>	10,6 %	9	7,7 %	14
<i>AUCUNE MENTION</i>	22,4 %	19	23,8 %	43
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	85	100,0 %	181

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=302 FRANÇAIS n=830

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 24A — Participation à des réunions officielles au Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 224A indique que 25,0 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles au Secrétariat du Conseil du Trésor communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 6,3 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 16,7 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 27,8 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 17,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 13,9 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 224A : Q24A — Participation à des réunions officielles au Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q24A : Participation à des réunions officielles au Secrétariat du Conseil du Trésor, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	25,0 %	12	27,8 %	40
<i>SOUVENT</i>	6,3 %	3	17,4 %	25
<i>PARFOIS</i>	16,7 %	8	13,9 %	20
<i>RAREMENT</i>	6,3 %	3	4,9 %	7
<i>JAMAIS</i>	6,3 %	3	7,6 %	11
<i>AUCUNE MENTION</i>	39,6 %	19	28,5 %	41
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	48	100,0 %	144

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=339 FRANÇAIS n=867

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 24B — Participation à des réunions officielles à la Commission de la fonction publique

Le tableau 224B indique que 27,6 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à la Commission de la fonction publique communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 11,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 11,7 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 42,0 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 8,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 224B : Q24B — Participation à des réunions officielles à la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q24B : Participation à des réunions officielles à la Commission de la fonction publique, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	26,7 %	16	42,0 %	73
<i>SOUVENT</i>	11,7 %	7	18,4 %	32
<i>PARFOIS</i>	11,7 %	7	8,0 %	14
<i>RAREMENT</i>	13,3 %	8	2,9 %	5
<i>JAMAIS</i>	6,7 %	4	5,7 %	10
<i>AUCUNE MENTION</i>	30,0 %	18	23,0 %	40
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	60	100,0 %	174

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=327 FRANÇAIS n=837

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 24C — Participation à des réunions officielles à Statistique Canada

Le tableau 224C indique que 18,6 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à Statistique Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 3,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 5,1 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 17,0 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 6,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 4,2 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 224C : Q24C — Participation à des réunions officielles à Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q24C : Participation à des réunions officielles à Statistique Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>N</i>
<i>TOUJOURS</i>	18,6 %	11	17,0 %	28
<i>SOUVENT</i>	3,4 %	2	6,7 %	11
<i>PARFOIS</i>	5,1 %	3	4,2 %	7
<i>RAREMENT</i>	6,8 %	4	1,8 %	3
<i>JAMAIS</i>	5,1 %	3	6,1 %	10
<i>AUCUNE MENTION</i>	61,0 %	36	64,2 %	106
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	59	100,0 %	165

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=328 FRANÇAIS n=846

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 24D — Participation à des réunions officielles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 224D indique que 28,8 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 10,2 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 10,2 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 33,9 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 17,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

**Tableau 224D : Q24D — Participation à des réunions officielles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
SELON Q2 — Première langue officielle**

<i>Q24D : Participation à des réunions officielles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	28,8 %	17	33,9 %	56
<i>SOUVENT</i>	10,2 %	6	17,6 %	29
<i>PARFOIS</i>	10,2 %	6	14,5 %	24
<i>RAREMENT</i>	10,2 %	6	3,0 %	5
<i>JAMAIS</i>	8,5 %	5	6,7 %	11
<i>AUCUNE MENTION</i>	32,2 %	19	24,2 %	40
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	59	100,0 %	165

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=328 FRANÇAIS n=846

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 24E — Participation à des réunions officielles au ministère de la Justice

Le tableau 224E indique que 27,8 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions officielles au ministère de la Justice communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 20,8 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 12,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 35,3 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 19,2 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 8,3 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 224E : Q24E — Participation à des réunions officielles au ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q24E : Participation à des réunions officielles au ministère de la Justice, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	27,8 %	20	35,3 %	55
<i>SOUVENT</i>	20,8 %	15	19,2 %	30
<i>PARFOIS</i>	12,5 %	9	8,3 %	13
<i>RAREMENT</i>	8,3 %	6	4,5 %	7
<i>JAMAIS</i>	6,9 %	5	8,3 %	13
<i>AUCUNE MENTION</i>	23,6 %	17	24,4 %	38
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	72	100,0 %	156

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=315 FRANÇAIS n=855

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 25A — Participation à des réunions informelles au Secrétariat du Conseil du Trésor

Le tableau 225A indique que 17,3 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles au Secrétariat du Conseil du Trésor communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 9,6 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 23,3 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,8 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 10,5 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 225A : Q25A — Participation à des réunions informelles au Secrétariat du Conseil du Trésor SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q25A : Participation à des réunions informelles au Secrétariat du Conseil du Trésor, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	17,3 %	9	23,3 %	31
<i>SOUVENT</i>	9,6 %	5	18,8 %	25
<i>PARFOIS</i>	15,4 %	8	10,5 %	14
<i>RAREMENT</i>	5,8 %	3	6,0 %	8
<i>JAMAIS</i>	7,7 %	4	7,5 %	10
<i>AUCUNE MENTION</i>	44,2 %	23	33,8 %	45
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	52	100,0 %	133

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=335 FRANÇAIS n=878

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 25B — Participation à des réunions informelles à la Commission de la fonction publique

Le tableau 225B indique que 21,5 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à la Commission de la fonction publique communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 15,4 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,4 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 37,2 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,9 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 7,3 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 225B : Q25B — Participation à des réunions informelles à la Commission de la fonction publique SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q25B : Participation à des réunions informelles à la Commission de la fonction publique, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	21,5 %	14	37,2 %	61
<i>SOUVENT</i>	15,4 %	10	18,9 %	31
<i>PARFOIS</i>	15,4 %	10	7,3 %	12
<i>RAREMENT</i>	9,2 %	6	4,9 %	8
<i>JAMAIS</i>	6,2 %	4	5,5 %	9
<i>AUCUNE MENTION</i>	32,3 %	21	26,2 %	43
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	65	100,0 %	164

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=322 FRANÇAIS n=847

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 25C — Participation à des réunions informelles à Statistique Canada

Le tableau 225C indique que 13,3 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à Statistique Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 6,7 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 6,7 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 14,3 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 6,2 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 5,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 225C : Q25C — Participation à des réunions informelles à Statistique Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q25C : Participation à des réunions informelles à Statistique Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	13,3 %	8	14,3 %	23
<i>SOUVENT</i>	6,7 %	4	6,2 %	10
<i>PARFOIS</i>	6,7 %	4	5,6 %	9
<i>RAREMENT</i>	5,0 %	3	1,9 %	3
<i>JAMAIS</i>	5,0 %	3	5,0 %	8
<i>AUCUNE MENTION</i>	63,3 %	38	67,1 %	108
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	60	100,0 %	161

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=327 FRANÇAIS n=850

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 25D — Participation à des réunions informelles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le tableau 225D indique que 18,3 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 10,0 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 15,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 29,2 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 18,0 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 13,0 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 225D : Q25D — Participation à des réunions informelles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q25D : Participation à des réunions informelles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	18,3 %	11	29,2 %	47
<i>SOUVENT</i>	10,0 %	6	18,0 %	29
<i>PARFOIS</i>	15,0 %	9	13,0 %	21
<i>RAREMENT</i>	10,0 %	6	6,2 %	10
<i>JAMAIS</i>	6,7 %	4	5,6 %	9
<i>AUCUNE MENTION</i>	40,0 %	24	28,0 %	45
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	60	100,0 %	161

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=327 FRANÇAIS n=850

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Question 25E — Participation à des réunions informelles au ministère de la Justice

Le tableau 225E indique que 22,2 % des répondants anglophones qui assistent à des réunions informelles au ministère de la Justice communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 19,8 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 14,8 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix. Quant aux répondants francophones, 33,5 % communiquent « *TOUJOURS* » dans la langue officielle de leur choix, 16,8 % communiquent « *SOUVENT* » dans la langue officielle de leur choix, tandis que 11,6 % communiquent « *PARFOIS* » dans la langue officielle de leur choix.

Tableau 225E : Q25E — Participation à des réunions informelles au ministère de la Justice SELON Q2 — Première langue officielle

<i>Q25E : Participation à des réunions informelles au ministère de la Justice, communication dans la langue officielle de mon choix.</i>	<i>Q2 : PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE</i>			
	<i>ANGLAIS</i>		<i>FRANÇAIS</i>	
	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>
<i>TOUJOURS</i>	22,2 %	18	33,5 %	52
<i>SOUVENT</i>	19,8 %	16	16,8 %	26
<i>PARFOIS</i>	14,8 %	12	11,6 %	18
<i>RAREMENT</i>	7,4 %	6	3,9 %	6
<i>JAMAIS</i>	7,4 %	6	7,1 %	11
<i>AUCUNE MENTION</i>	28,4 %	23	27,1 %	42
TOTAL DES RÉPONSES	100,0 %	81	100,0 %	155

NON APPLICABLE : ANGLAIS n=306 FRANÇAIS n=856

6 répondants n'ont pas mentionné leur première langue officielle

Annexe I - Questionnaire de l'étude



Questionnaire sur l'usage des langues officielles au travail

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse



◆ Aux employés

Le but de cette étude spéciale est de recueillir de l'information à propos de la possibilité de travailler dans la langue officielle de votre choix dans vos communications avec le siège social de votre ministère et avec celui des organismes centraux. Votre réponse est importante; elle mettra le gouvernement fédéral au fait de la situation concernant l'usage des langues officielles.

Cette étude spéciale est menée par Statistique Canada pour le compte du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les renseignements fournis à Statistique Canada demeureront confidentiels. La confidentialité est protégée en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Pour assurer la protection de vos réponses et de votre identité, nous avons pris les précautions suivantes :

- ◆ Le questionnaire est ANONYME. Votre nom n'est pas nécessaire.
- ◆ Le questionnaire et les enveloppes de retour ne sont pas identifiés.
- ◆ Les données seront utilisées afin de produire des résumés statistiques tels des tableaux et des graphiques.

Votre participation est volontaire. Nous apprécions votre participation.

◆ Instructions pour remplir le questionnaire

1. Ne cochez qu'une seule case par question, sauf lorsqu'on vous demande de cocher tout ce qui s'applique.
2. Si une question n'est pas claire en regard de votre situation, n'hésitez pas à nuancer votre réponse dans la section réservée aux commentaires à la dernière page.
3. Si vous désirez des renseignements au sujet de l'étude spéciale ou du questionnaire, n'hésitez pas à téléphoner à notre service d'appel sans frais, au **1 800 647-0642**.
4. Veuillez retourner le questionnaire une fois rempli dans l'enveloppe de retour pré-affranchie ci-jointe.

◆ **Votre collaboration est essentielle au succès de cette étude. Veuillez remplir et retourner votre questionnaire le plus tôt possible. Merci!**



1. Nom du ministère ou de l'organisme : (*en lettres moulées*)

2. Ma première langue **officielle*** est :

- ¹ Le français
² L'anglais

* **Première langue officielle** : langue officielle à laquelle vous vous identifiez le mieux (c'est-à-dire la langue officielle dans laquelle vous êtes généralement plus compétent).

3. Au travail, je parle ma deuxième langue officielle :

- ¹ Couramment
² Bien
³ Difficilement
⁴ Pas du tout

4. L'identification linguistique de mon poste est :

- ¹ Bilingue → *Passez à la question 5*
² Anglais essentiel
³ Français essentiel
⁴ Le Français ou l'Anglais (l'un ou l'autre)
⁵ Ne sait pas
⁶ Autres (*précisez*)
- } *Passez à la question 6*

5. Mon poste a été identifié bilingue en vue de la prestation des services suivants : Cochez (✓) tout ce qui s'applique

- ¹ Service au public
² Service à d'autres employés du gouvernement fédéral
³ Surveillance d'employés
⁴ Ne sait pas
⁵ Autres (*précisez*)

Bloc de questions sur les communications avec le siège social de votre ministère (Questions 6 à 15 inclusivement). Dans la plupart des cas, le siège social est situé dans la Région de la capitale nationale (RCN). Il y a des exceptions comme dans le cas de Charlottetown pour les Anciens Combattants.

6. Les communications que vous avez avec le siège social de votre ministère ont lieu :

- ¹ Régulièrement
- ² À l'occasion
- ³ Rarement
- ⁴ Jamais

7A. Lorsque **je reçois un appel téléphonique** du siège social de mon ministère, je communique dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours
 - ² Souvent
 - ³ Parfois
 - ⁴ Rarement
 - ⁵ Jamais
 - ⁶ Sans objet → *Passez à la question 8A*
- } *Passez à la question 8A*
- } *Passez à la question 7B*

7B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ¹ Mon interlocuteur ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
 - ² Je choisis d'utiliser la langue officielle de mon interlocuteur
 - ³ Je parle la langue officielle de mon choix, mon interlocuteur emploie l'autre langue officielle
 - ⁴ Mon interlocuteur peut parler la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle
 - ⁵ Mon interlocuteur me propose de me mettre en contact avec une personne qui parle la langue officielle de mon choix, mais je choisis de ne pas le faire
 - ⁶ Je crois que je suis obligé de communiquer dans la langue officielle de mon interlocuteur parce que je reçois la prime de bilinguisme
 - ⁷ Je crois que mon interlocuteur a le choix de la langue
 - ⁸ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
 - ⁹ Autres (*précisez*)
- _____

8A. Lorsque **je téléphone** au siège social de mon ministère, je communique dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
 ² Souvent } *Passez à la question 9A*
- ³ Parfois }
 ⁴ Rarement } *Passez à la question 8B*
- ⁵ Jamais }
 ⁶ Sans objet → *Passez à la question 9A*

8B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ¹ Mon interlocuteur ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ² Je choisis d'utiliser la langue officielle de mon interlocuteur
- ³ Je parle la langue officielle de mon choix, mon interlocuteur emploie l'autre langue officielle
- ⁴ Mon interlocuteur peut parler la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁵ Mon interlocuteur me propose de me mettre en contact avec une personne qui parle la langue officielle de mon choix, mais je choisis de ne pas le faire
- ⁶ Je crois que je suis obligé de communiquer dans la langue officielle de mon interlocuteur parce que je reçois la prime de bilinguisme
- ⁷ Je crois que mon interlocuteur a le choix de la langue
- ⁸ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁹ Autres (*précisez*)

9A. Les **courriers électroniques** (à l'exclusion des pièces jointes) en provenance du siège social de mon ministère me sont envoyés dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
² Souvent } *Passez à la question 10A*
- ³ Parfois }
⁴ Rarement } *Passez à la question 9B*
- ⁵ Jamais }
- ⁶ Sans objet → *Passez à la question 10A*

9B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ⁰¹ Mon interlocuteur ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ⁰² Je choisis de lire dans la langue officielle de mon interlocuteur
- ⁰³ Mon interlocuteur peut communiquer dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁰⁴ Je crois que je suis obligé de communiquer dans la langue officielle de mon interlocuteur parce que je reçois la prime de bilinguisme
- ⁰⁵ Je crois que mon interlocuteur a le choix de la langue
- ⁰⁶ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁰⁷ Les messages sont unilingues, mais sont envoyés en alternance en français et en anglais
- ⁰⁸ Le message unilingue indique : «le français suivra»
- ⁰⁹ Le message unilingue indique : «l'anglais suivra»
- ¹⁰ Autres (*précisez*)

10A. Les **télécopies** (y compris la page couverture et les pièces jointes) du siège social de mon ministère me sont envoyées dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
² Souvent } *Passez à la question 11A*
- ³ Parfois }
⁴ Rarement } *Passez à la question 10B*
- ⁵ Jamais }
- ⁶ Sans objet → *Passez à la question 11A*

10B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ⁰¹ Mon interlocuteur ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ⁰² Je choisis de lire dans la langue officielle de mon interlocuteur
- ⁰³ Mon interlocuteur peut communiquer dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁰⁴ Je crois que je suis obligé de communiquer dans la langue officielle de mon interlocuteur parce que je reçois la prime de bilinguisme
- ⁰⁵ Je crois que mon interlocuteur a le choix de la langue
- ⁰⁶ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁰⁷ Les messages sont unilingues, mais sont envoyés en alternance en français et en anglais
- ⁰⁸ Le message unilingue indique : «le français suivra»
- ⁰⁹ Le message unilingue indique : «l'anglais suivra»
- ¹⁰ Autres (*précisez*)

11A. Les **ébauches de documents** (copie papier, courrier électronique ou télécopie) pour avis ou commentaires du siège social de mon ministère me sont envoyées dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
² Souvent } *Passez à la question 12A*
- ³ Parfois }
⁴ Rarement } *Passez à la question 11B*
- ⁵ Jamais }
⁶ Sans objet → *Passez à la question 12A*

11B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ⁰¹ Mon interlocuteur ne peut pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ⁰² Je choisis d'utiliser la langue officielle de mon interlocuteur
- ⁰³ Mon interlocuteur peut communiquer dans la langue officielle de mon choix, mais est plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁰⁴ Je crois que je suis obligé de communiquer dans la langue officielle de mon interlocuteur parce que je reçois la prime de bilinguisme
- ⁰⁵ Je crois que mon interlocuteur a le choix de la langue
- ⁰⁶ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁰⁷ La copie unilingue indique « le français suivra »
- ⁰⁸ La copie unilingue indique « l'anglais suivra »
- ⁰⁹ Je lis la copie que j'ai reçue dans l'autre langue officielle et j'envoie mes commentaires dans la langue officielle de mon choix
- ¹⁰ Je lis la copie que j'ai reçue dans l'autre langue officielle et j'envoie mes commentaires dans la langue officielle du document pour être certain qu'ils soient pris en compte
- ¹¹ Autres (*précisez*)
-

12A. Lorsque je participe à des **réunions formelles ou à des présentations** (incluant par téléconférence) à mon bureau régional, avec des représentants du siège social de mon ministère, je communique dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
² Souvent } *Passez à la question 13A*
- ³ Parfois }
⁴ Rarement } *Passez à la question 12B*
- ⁵ Jamais }
⁶ Sans objet → *Passez à la question 13A*

12B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ⁰¹ Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ⁰² Je choisis d'utiliser l'autre langue officielle
- ⁰³ Je parle la langue officielle de mon choix, et les autres participants parlent dans la langue officielle de leur choix
- ⁰⁴ Certains participants peuvent parler la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁰⁵ Je crois que je n'ai pas le choix de la langue car je reçois la prime de bilinguisme
- ⁰⁶ Je crois que les autres participants ont le choix de la langue
- ⁰⁷ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁰⁸ Les présentations sont faites dans la langue officielle qui n'est pas celle de mon choix
- ⁰⁹ Le président de la réunion n'invite pas les participants à utiliser la langue officielle de leur choix
- ¹⁰ Le président de la réunion ne peut pas communiquer dans les deux langues officielles
- ¹¹ Un ou plusieurs représentants du siège social ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ¹² Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ¹³ Autres (*précisez*)
-

13A. Lorsque je participe à des **réunions informelles, discussions ou séances de travail** (incluant par téléconférence) à *mon bureau régional*, avec des représentants du siège social de mon ministère, je communique dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
² Souvent } *Passez à la question 14A*
- ³ Parfois }
⁴ Rarement } *Passez à la question 13B*
- ⁵ Jamais }
⁶ Sans objet → *Passez à la question 14A*

13B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ⁰¹ Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ⁰² Je choisis d'utiliser l'autre langue officielle
- ⁰³ Je parle la langue officielle de mon choix, et les autres participants parlent dans la langue officielle de leur choix
- ⁰⁴ Certains participants peuvent parler la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁰⁵ Je crois que je n'ai pas le choix de la langue car je reçois la prime de bilinguisme
- ⁰⁶ Je crois que les autres participants ont le choix de la langue
- ⁰⁷ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁰⁸ Un ou plusieurs représentants du siège social ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ⁰⁹ Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ¹⁰ Autres (*précisez*)
-

14A. Lorsque je participe à des **réunions formelles** ou à des **présentations** au siège social de mon ministère, je communique dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
² Souvent } *Passez à la question 15A*
- ³ Parfois }
⁴ Rarement } *Passez à la question 14B*
- ⁵ Jamais }
- ⁶ Sans objet → *Passez à la question 15A*

14B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ⁰¹ Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ⁰² Je choisis d'utiliser l'autre langue officielle
- ⁰³ Je parle la langue officielle de mon choix, et les autres participants parlent dans la langue officielle de leur choix
- ⁰⁴ Certains participants peuvent parler la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁰⁵ Je crois que je n'ai pas le choix de la langue car je reçois la prime de bilinguisme
- ⁰⁶ Je crois que les autres participants ont le choix de la langue
- ⁰⁷ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁰⁸ Les présentations sont faites dans la langue officielle qui n'est pas celle de mon choix
- ⁰⁹ Le président de la réunion n'invite pas les participants à utiliser la langue officielle de leur choix
- ¹⁰ Le président de la réunion ne peut pas communiquer dans les deux langues officielles
- ¹¹ Un ou plusieurs représentants du siège social ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ¹² Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ¹³ Autres (*précisez*)
-

15A. Lorsque je participe à des **réunions informelles, des discussions ou des séances de travail** au siège social de mon ministère, je communique dans la langue officielle de mon choix.

- ¹ Toujours }
² Souvent } *Passez à la question 16*
- ³ Parfois }
⁴ Rarement } *Passez à la question 15B*
- ⁵ Jamais }
⁶ Sans objet → *Passez à la question 16*

15B. Si vous répondez Parfois, Rarement ou Jamais à cette question, veuillez cocher (✓) parmi les énoncés suivants, ceux qui s'appliquent selon vous.

- ⁰¹ Certains participants ne peuvent pas communiquer dans la langue officielle de mon choix
- ⁰² Je choisis d'utiliser l'autre langue officielle
- ⁰³ Je parle la langue officielle de mon choix, et les autres participants parlent dans la langue officielle de leur choix
- ⁰⁴ Certains participants peuvent parler la langue officielle de mon choix, mais sont plus à l'aise dans l'autre langue officielle
- ⁰⁵ Je crois que je n'ai pas le choix de la langue car je reçois la prime de bilinguisme
- ⁰⁶ Je crois que les autres participants ont le choix de la langue
- ⁰⁷ Je n'ai pas de préférence pour la langue officielle
- ⁰⁸ Un ou plusieurs représentants du siège social ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ⁰⁹ Un ou plusieurs représentants d'autres régions ne comprennent pas la langue officielle de mon choix
- ¹⁰ Autres (*précisez*)
-

Bloc de questions sur les communications avec le siège social des organismes centraux (Questions 16 à 25 inclusivement). Le siège social des organismes centraux sont situés dans la Région de la Capitale Nationale.

16. Les communications que vous avez avec le siège social des organismes centraux ont lieu :

- ¹ Régulièrement
² À l'occasion
³ Rarement
⁴ Jamais

17. Lorsque **je reçois un appel téléphonique** en provenance du siège social des organismes centraux suivants, je communique dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous ne recevez pas d'appels téléphoniques du siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

18. Lorsque **je téléphone** au siège social des organismes centraux suivants, je communique dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous ne faites pas d'appels téléphoniques au siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

19. Les **courriers électroniques** (à l'exclusion des pièces jointes) du **siège social des organismes centraux** suivants, me sont envoyés dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous ne recevez pas de courriers électroniques du siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

20. Les **télécopies** (y compris la page couverture et les pièces jointes) provenant du **siège social des organismes centraux** suivants, me sont envoyées dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous ne recevez pas de télécopies du siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

21. Les **ébauches de documents** (copie papier, courrier électronique ou télécopie) pour avis ou commentaires provenant du siège social des organismes centraux suivants, me sont envoyées dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous ne recevez pas d'ébauches de documents du siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

22. Lorsque je participe à des **réunions formelles ou à des présentations** (incluant par téléconférence) à *mon bureau régional*, avec des représentants du siège social des organismes centraux suivants, je communique dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous n'avez pas de réunions formelles ou de présentations avec des représentants du siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

23. Lorsque je participe à des **réunions informelles, discussions ou séances de travail à mon bureau régional**, avec des représentants du siège social des organismes centraux suivants, je communique dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous n'avez pas de réunions informelles, discussions ou séances de travail avec des représentants du siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

24. Lorsque je participe à des **réunions formelles ou à des présentations** au siège social des organismes centraux suivants, je communique dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous n'avez pas de réunions formelles ou de présentations au siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

25. Lorsque je participe à des **réunions informelles, des discussions ou des séances de travail** au siège social des organismes centraux suivants, je communique dans la langue officielle de mon choix. Cochez une case (✓) pour chaque organisme.

Si vous n'avez pas de réunions informelles, discussions ou séances de travail au siège social de l'organisme central, veuillez cocher (✓) Sans objet. Si vous travaillez pour l'organisme, veuillez cocher (✓) Sans objet.

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Sans objet
A. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
B. Commission de la fonction publique du Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
C. Statistique Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
D. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>
E. Ministère de la Justice Canada	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>

Bloc de commentaires

26. Suggestions et commentaires pour *améliorer l'usage des deux langues officielles* dans vos communications avec le siège social de votre ministère et celui des organismes centraux :

27. Commentaires sur l'une ou l'autre des questions précédentes :

Merci d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire